



Créé en 1976, Celog est un centre d'expertises informatique indépendant spécialisé dans la preuve numérique

## CELOG

54, rue de Paradis  
75010 Paris  
Tél. : +33 (0) 1 43 59 60 61  
Mail : expert@celog.fr  
www.celog.fr

### Personne à contacter :

Fabienne SAUGIER  
Mail : fs@celog.fr  
Tél. : +33 (0) 1 43 59 60 61

### Références :

Celog regroupe des experts ayant une double compétence technique et juridique et a réalisé, dans des cadres contentieux ou pré-contentieux, des centaines d'opérations par an (rapports, assistances à huissier, analyses inforensiques) dans tous les secteurs d'activité.

### Autres domaines de compétences :

Celog édite le mensuel de référence « Expertises des Systèmes d'Information » et le site d'information sur le droit des nouvelles technologies legalis.net.



## Parole d'expert

En matière de marketing et de relation client, la chaîne digitale, dans la mesure où elle permet la traçabilité des actions et garantit la confidentialité, contribue à l'amélioration de la confiance des clients, et accompagne l'entreprise dans le respect de ses contraintes réglementaires, notamment en matière de traitement des données personnelles

Fabienne SAUGIER  
Directrice générale Celog

## Celog, créateur de confiance dans la chaîne numérique

Celog a initialement développé une gamme de services permettant de répondre aux problématiques de collecte et d'analyse de preuves en environnement numérique. Aujourd'hui, Celog édite des solutions de confiance sous forme d'API et opère de la conservation sécurisée.

### ➤ Quels sont les enjeux des entreprises qui engagent leur transformation digitale des process métiers ?

La digitalisation des process métiers conduit à la création d'écosystèmes digitaux mobilisant des acteurs internes et externes. Ces derniers vont échanger des informations et des contenus numériques, et mener un certain nombre d'actions simples (authentification des acteurs, approbation de la conformité d'un contenu, ou signature d'un contrat) ou complexes (traitées par des algorithmes qui exécutent des scénarii). Le digital permet de gagner en fluidité en traitant un volume beaucoup plus important d'actions et de données. Cependant, dématérialisation et rapidité ne riment pas toujours avec sécurité et confiance. La confiance nécessite une traçabilité qui permet, en remontant l'échelle du temps, de retrouver qui a fait quoi et sur quel contenu. De plus, il faut pouvoir confidentialiser l'écosystème en cas d'échanges de données sensibles ou personnelles.

### ➤ Quelle est votre proposition de valeur ?

Notre offre permet d'intégrer les fonctionnalités de la confiance, de façon simple pour un déploiement rapide et à coût raisonnable. De plus l'expérience utilisateur reste fluide et « indolore » malgré le renforcement de la sécurité de la chaîne digitale. L'offre est modulaire selon les attentes du client, qui n'utilise que les fonctionnalités dont il a besoin. Cette offre de confiance permet aux entreprises de réduire les risques inhérents à la souplesse apportée par le digital, de répondre à leurs obligations réglementaires, légales et normatives et de valoriser leur image auprès de leurs clients ou partenaires. La traçabilité apporte des éléments de preuve infalsifiables et à valeur probante, de toutes

les actions menées sur la chaîne digitale. Par exemple, elle doit permettre de reconstituer l'historique de l'élaboration et du suivi d'un projet de promotion immobilière, ou le suivi d'un sinistre dans le domaine de l'assurance. Dans la presse, elle peut permettre l'authentification d'un article pour lutter contre les fake news. C'est pourquoi Celog a développé des API qui s'intègrent dans une chaîne digitale métier, tracent de façon infalsifiable les contenus et les intervenants, et horodatent toutes les étapes. Notre module « Smart Contract » intègre soit un module d'approbation pour passer d'une étape à l'autre dans un projet, soit un module de signature électronique. En résumé, Celog est en mesure de collecter, de conserver de façon sécurisée et de restituer l'ensemble des éléments de preuve d'une chaîne digitale. Et pour assurer la confidentialité des données et actions de la chaîne, nous proposons une API de chiffrement.

### ➤ Un autre exemple concret ?

La négociation et la conclusion d'un contrat d'assurance sont les moments clés de l'entrée en relation avec le client. Cette phase ne se résume pas à la simple signature électronique de documents, elle nécessite l'échange de pièces, la concertation entre plusieurs intervenants, générant de nombreux traitements pré-contractuels pouvant mettre en jeu des informations sensibles. La chaîne digitale contribue à l'amélioration et à l'accélération de ces process. Par ailleurs, instaurer une relation de confiance avec le client demande d'adapter les niveaux de signature électronique aux enjeux réels des contrats, de mettre en place la gestion complète du cycle de négociation et d'assurer la confidentialité et la traçabilité totale des échanges entre les intervenants. Des actions que nous pouvons réaliser au travers de nos API. ■